ZOOM

SUR LOPERHET **n°3 # Novembre 2026**



ECLIPSE SOLAIRE

4 VIE MUNICIPALE

8 FOCUS GÉNÉRATIONS

10 FLASH ASSO

Sommaire

02 98 07 07 07 | 119 Rue René Goubin - 29470 Loperhet | www.loperhet.bzh

3 VIE MUNICIPALE

- Le mot du maire
- Conseils municipaux en bref ...
- La superbe éclipse solaire à Loperhet !
- Investiture du nouveau Conseil Municipal des Jeunes
- Des scouts à Loperhet !
- La rétro récolte
- IGP Fraises de Plougastel
- Nouveaux arrivants
- Boum intergénérationnelle
- Registre des personnes vulnérables

08 FOCUS GÉNÉRATIONS - NOS AÎNÉS

- Prendre soin de nos aînés, une priorité collective
- Une nouvelle centenaire

08 FOCUS GÉNÉRATIONS - NOS JEUNES

- Ecole Eric Tabarly
- Une soirée moules-frites réussie pour l'école Sainte-Brigide
- Les marmouzig : la nature au quotidien
- Le Pays de Daoulas, un territoire test pour le livret "Raconter son enfant"

10 FLASH ASSO

- Loperhethon 2026 : un programme renversant !
- Vendanges précoces
- Le Pierrot-Thérèse

11 HISTOIRE

- Des évènements notables aux 19e et 20e siècles

12 TRIBUNE

- Expression des groupes d'élus

12 DATES A RETENIR

n°03 · 2026

« **ZOOM sur Loperhet** » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie Godet
Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Diffusion : exemplaires distribués à domicile
Crédits photo : Mairie de Loperhet, associations, élus
Tirage : 1 790 exemplaires

Vie municipale

Le mot du Maire - Gerig ar maer

Chères loperhetoises, chers loperhetois,



Nathalie Godet
Maire de Loperhet
Vice-Présidente de la CAPLD

L'automne s'installe à Loperhet et, avec lui, une nouvelle période de vie communale s'ouvre. Après la pause estivale, les associations reprennent leurs activités, les projets se poursuivent et notre commune retrouve le rythme de ses rendez-vous et de ses engagements.

Les travaux d'aménagement du bourg se poursuivent avec l'objectif d'améliorer progressivement notre cadre de vie et de rendre notre centre-bourg plus agréable et fonctionnel. Ces chantiers sont nécessaires, même s'ils entraînent parfois des contraintes et des changements dans nos habitudes, notamment en termes de stationnement autour de la mairie.
Pour nos commerces impactés et dans le souci de les accompagner, un comité de soutien aux commerçants a été mis en place en juin 2026 avec l'aide de la chambre de commerce et d'industrie. Une indemnisation a déjà été réalisée après le dépôt et l'étude du dossier par ce comité.

Les travaux programmés au niveau du stade Eugène Cariou quant à eux ont nécessité l'abattage d'arbres. Nous savons que ces interventions peuvent susciter de l'émotion, car les arbres font partie de notre paysage et contribuent à l'identité de notre commune. Ces décisions s'inscrivent dans les nécessités du projet du boulodrome et des installations photovoltaïques. En dehors des situations qui nous contraignent, nous restons attentifs à la place du végétal dans nos espaces publics et à la qualité du cadre de vie que nous souhaitons préserver.
Dans le même esprit, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les équipements communaux témoigne de notre volonté d'engager progressivement la commune dans la transition énergétique.
Faire avancer une commune, c'est savoir concilier les besoins du quotidien, les attentes des habitants, les enjeux environnementaux et les responsabilités financières qui nous incombent. C'est aussi expliquer les choix effectués, rester à l'écoute et rechercher des solutions adaptées aux réalités locales.
Je tiens enfin à saluer l'engagement de nos associations, de leurs bénévoles, de nos agents communaux, de nos commerçants et de toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à la vitalité de Loperhet.
Continuons à faire vivre notre commune avec responsabilité, dialogue et esprit collectif, afin de préserver ce qui fait sa richesse tout en construisant son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne à Loperhet.

Nathalie Godet

Conseils municipaux en bref... *Kuzul-kêr, berr ha berr...*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

29 juin 2026

- Ecole : Afin de garantir la qualité du service et des repas scolaires, le conseil municipal a validé l'octroi de 26 repas « test » à destination des représentants des parents d'élèves (20 pour l'école publique, 6 pour l'école privée).
- Projet pédagogique du temps méridien : Mise en place de celui-ci depuis la rentrée pour organiser les temps de restauration, de repos et d'activité des enfants en tenant compte de leurs besoins (consultable en mairie).
- ALSH : A la suite de retards récurrents entraînant des difficultés pour les agents de garderie, le conseil municipal a été contraint de voter une pénalité de 5€ par quart d'heure de retard (à compter de trois retards), les cas particuliers seront étudiés en cas de difficulté.
- Vie culturelle et associative : Des subventions exceptionnelles ont été accordées à Par'ade de 500 € pour les différentes actions sur les temps forts de la vie communale. 1 700 € à l'association des plaisanciers pour le feu d'artifice du 18 juillet et 300 € à Unissons pour l'organisation de concerts et la fête de la musique.
- Ecole des musiques : Une convention entre Landerneau et Loperhet a été signée pour favoriser l'apprentissage et le développement des musiques sur le territoire. De plus, un partenariat avec le Centre Breton d'Art Populaire (CBAP) enrichit encore cette offre.
- Urbanisme : Une harmonisation de la taxe d'aménagement a été décidée pour l'ensemble de la commune.
- Commerces et Entreprises : Un comité de soutien aux commerces a été créé pour soutenir les commerces impactés par les travaux du bourg. Un terrain a été vendu dans la zone du Coadic pour l'installation de l'entreprise Auto Béton de la Rade.

21 septembre 2026

- DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner permet à la commune de statuer sur son intention de préempter ou non un bâtiment ou un terrain mis en vente. C'est généralement le 1er point d'information évoqué lors d'un conseil municipal.
- Le règlement et les tarifs des salles et matériels communaux ont été réactualisés, ils sont consultables en mairie et sur le site internet.
- Création d'un conseil portuaire : Il est créé un Conseil portuaire du port de Rostiviec, instance consultative chargée d'émettre des avis sur les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, à l'aménagement et au développement du port.
- Le Comité culture a pour mission de proposer des actions pour développer l'accès à la culture de tous les habitants, sa mission est consultative, les réunions sont ouvertes à tous. Quelques propositions ont d'ores et déjà été faites …
- Dans le cadre du soutien aux commerçants, une demande d'indemnisation a été déposée et acceptée par le conseil municipal.

Investiture du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a officiellement pris ses fonctions lors de sa cérémonie d'investiture. Cette étape marque le début d'un nouveau mandat placé sous le signe de l'engagement citoyen, du dialogue et de la participation à la vie communale.
Les jeunes élus auront à cœur de représenter leurs camarades, de proposer des projets et de contribuer à l'amélioration du quotidien dans la commune.
La municipalité leur adresse ses félicitations et leur souhaite un mandat riche en idées et en initiatives !

Présents (de gauche à droite): Zacharie Stone - Siméo Kerautret - Enora Normand - Léa Kervella - Lison Jaffrenou - Youna Le Goff - Antoine Valette - Louis Chasson - Sophia Garnier - Adama GNING . Absents sur la photo : Noam Kerivel et Louise Fouilleul.

La superbe éclipse solaire à Loperhet !

La commune a vu les choses en grand pour l'événement ! À l'initiative de la mairie, 1000 paires de lunettes spéciales ont été distribuées gratuitement pour permettre à tous d'admirer l'éclipse solaire en toute sécurité.
La mobilisation a dépassé toutes les espérances et le succès a généré un petit tournis logistique : 650 précieux sésames ont été retirés en amont directement en mairie. Le reste a été distribué sur place, le jour J, face à une foule inattendue.
Malgré un léger moment de stress pour satisfaire tout le monde, aucune famille présente n'est repartie les mains vides et tout le monde a pu profiter du spectacle.
Un apéritif chaleureux a été offert aux habitants avec une ambiance musicale assurée par l'intermédiaire de l'association Unissons. La soirée s'est étirée pour certains autour d'un pique-nique face à la mer et à l'éclipse, transformant cet événement scientifique en un moment de partage.
Ce fut, sans conteste, une magnifique soirée d'été sous le signe de la magie des astres et du vivre-ensemble.

Catherine Guengant et Raphaël Do Carmo





Des scouts à Loperhet



Le scoutisme est un mouvement qui a le vent en poupe. Nous avons tous vu ces jeunes sillonner nos campagnes cet été.
La Commune de Loperhet a accueilli au sein du parc du Fogot, pour une petite semaine, un camp d'une vingtaine de jeunes de la Maîtrise Pionniers/Caravelles d'Arpajon. En contrepartie de leur accueil, ils ont participé à une demi-journée de nettoyage du Glanvez.
Nous avons également hébergé pour 2 nuitées, au club house du terrain de foot, un groupe de la 51e unité de Saint Paul (Belgique).

Marie-Hélène Jézéquel

La Rétro-Récolte

Après quatre années d'absence, c'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé la Rétro-Récolte portée par l'association Oustilh'ou Coz.
De très nombreuses machines agricoles, dont certaines datant des années 1960, ont pu faire ronfler à nouveau leur moteur.
Des engins insoupçonnés, comme la locomotive, nous ont permis de redécouvrir l'agriculture de l'époque de nos pères et grands-pères.







Cette belle journée a rassemblé près de 5 000 visiteurs qui l'ont particulièrement appréciée.
Comme lors de l'édition précédente, c'est avec plaisir que la commune a apporté son soutien logistique à cette manifestation.
À dans 4 ans !

Pascale Le Bot

Boum intergénérationnelle



Un franc succès pour cette boum intergénérationnelle organisée par le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) !

70 enfants et une quinzaine d'adultes !!

Les enfants et les adultes se sont retrouvés sur le Dancefloor pour se déhancher sur un madison et enchaîner sur la « Cheucheu synchro ».

Et à la demande des plus jeunes, il y a eu une initiation à la danse bretonne sur le fameux titre « La jument de Michao ».

Les élus du CMJ étaient également heureux d'offrir bonbons, boissons et pizzas à tous les convives !

Un bon moment intergénérationnel !

IGP Fraise de Plougastel

Après 10 ans de procédure, l'association Fraise de Plougastel bénéficie enfin de la protection nationale transitoire, dans l'attente de l'enregistrement définitif en IGP (Indication Géographique Protégée) au niveau européen.

Nous tenons à saluer le travail remarquable accompli par l'association pour atteindre cet objectif. Cette protection profitera pleinement à nos producteurs loperhetois.

C'est avec honneur que la commune a accompagné et soutenu ce projet.

Nouveaux arrivants

C'est avec plaisir que le 3 octobre dernier, la mairie a accueilli 11 familles nouvellement loperhetoises.

Après une présentation de la commune et des services municipaux et communautaires, les familles ont été invitées à interroger les élus présents sur divers sujets.

Un petit cadeau offert par la mairie, avec la participation de commerçants locaux, leur a ensuite été remis.

La cérémonie s'est terminée par un pot de bienvenue.
Nous leur souhaitons une belle installation au sein de notre commune.



Vie municipale

Registre communal des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, la mairie de Loperhet tient à jour un registre nominatif confidentiel. Ce dispositif permet de garder un contact régulier avec les personnes les plus fragiles, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture du Finistère (canicule, prévention grand froid, épidémie, risques exceptionnels...).

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription est facultative et concerne les habitants résidant à leur domicile :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus (ou dès 60 ans en cas d'inaptitude au travail).
- Les personnes adultes handicapées.

La démarche peut être effectuée par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (sauf opposition de l'intéressé).
Comment faire ? En complétant le formulaire d'inscription présent ci-dessous et en le retournant à la mairie.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES - FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous avez : ☐ +65 ans ☐ + de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail ☐ - de 65 ans et êtes isolé(e)

Une personne porteuse de handicap (préciser) : _____

(AAH, ACTP, PCH, Carte d'invalidité, de priorité, de stationnement, RQTH, pension d'invalidité, victime de guerre)

Vos coordonnées

Nom - Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Tiers demandeur

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Votre entourage - intervenants à domicile

Vos proches (famille, voisins, amis)

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Vos intervenants à domicile (infirmier, kiné, tuteur...)

Nom - Prénom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Médecin traitant

Nom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____

Informations complémentaires

Dispositif de téléassistance ? ☐ Oui ☐ Non

Recevez-vous des visites ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, à quelle fréquence ?

☐ Quotidien ☐ Hebdomadaire ☐ Ponctuel

Pouvez-vous sortir seul(e) ?

☐ Oui (sans difficultés) ☐ Oui (avec difficultés) ☐ Non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à le Signature :

Mentions d'informations

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Loperhet, en sa qualité de responsable de traitement, recueille des informations sur la base de votre consentement afin d'être inscrit sur le registre plan canicule. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé et seuls les agents du CCAS sont destinataires des données collectées, qui sont conservées jusqu'à l'exercice de votre droit d'opposition ou de celui de vos ayants droit.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition au traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : courriel et adresse mairie ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : tie@tie.bzh – TIE (Télécom Ingénierie Entreprises) – 1 Parc ar Pontic – 29260 Lannarvily – 02.98.25.50.50. En cas de refus du traitement, il vous sera impossible d'être inscrit sur le registre plan canicule.

Focus générations - Nos anciens · Taol bann war ur rummad - hor re gozh

Prendre soin de nos aînés, une priorité collective



La solidarité et l'attention portée à nos aînés sont au cœur de nos engagements municipaux. L'EHPAD du Pays de Daoulas, que notre CCAS gère au quotidien avec fierté et dévouement, n'est pas seulement un lieu de soins : c'est un véritable lieu de vie, d'écoute et de dignité.
Ce mercredi 14 octobre, l'EHPAD du Pays de Daoulas s'est joint au mouvement national avec un mot d'ordre clair et engagé : « Les vieux méritent mieux ».
Résidents, familles et personnels se sont rassemblés dans une ambiance chaleureuse pour porter haut la voix des aînés et rappeler l'importance d'un accompagnement digne, humain et adapté aux besoins du grand âge.
La directrice de l'établissement, Agathe, a ouvert le rassemblement par un discours, soulignant le dévouement quotidien des équipes et la nécessité de préserver le bien-être et la dignité des résidents. L'événement a également bénéficié du soutien de Catherine Guengant, adjointe aux affaires sociales et de Christelle Perrot conseillère municipale déléguée et représentante au Conseil de la Vie Sociale (CVS).
Fidèle aux valeurs de convivialité de l'établissement, cette journée de revendication s'est conclue dans la douceur. L'ensemble des participants s'est retrouvé autour d'un goûter fait maison, préparé avec soin pour l'occasion, permettant à chacun d'échanger et de partager un moment chaleureux.

Une nouvelle centenaire

Yvonne Kermarec est née le 18 septembre 1926 à Pennarun. Elle a fait toute sa scolarité à l'école Sainte-Brigide et a passé son certificat d'études en 1938 avant de commencer les cours ménagers. Yvonne a vécu son adolescence pendant la guerre 39-45 et a connu la présence allemande. Le 26 septembre 1946, à l'église de Loperhet, Yvonne a épousé Jean Kermarrec, originaire de Lingoual. Elle a eu deux enfants et a aujourd'hui 4 petits-enfants et 7 arrières petits-enfants. Après le décès de son mari en 2004, elle a commencé à participer aux activités du club du menhir. Avant de rejoindre l'EHPAD de Plougastel où elle vient de fêter ses 100 ans, elle a vécu dans sa maison jusqu'à l'âge de 97 ans.
Pour cette occasion, Madame le maire accompagnée de deux élues ont été conviées à célébrer son anniversaire.



Focus générations - Nos jeunes · Taol bann war ur rummad - hor re yaouank

Une soirée moules-frites réussie pour l'école Sainte-Brigide !

Le samedi 10 octobre, l'école Sainte-Brigide de Loperhet a organisé sa soirée moules-frites, qui a rencontré un beau succès ! 202 repas ont été servis, sur place ou à emporter, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Ouverte à tous, familles de l'école comme habitants de la commune et personnes extérieures à l'établissement, cette soirée a été l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas et de partager un agréable moment dans la bonne humeur.
Un grand merci à l'APEL, aux bénévoles et à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour organiser cette soirée et en assurer la réussite. Merci également à tous les participants pour leur présence et leur soutien à l'école.
Ce rendez-vous permet de démarrer l'année scolaire dans une belle dynamique collective, placée sous le signe du partage, de la solidarité et de la convivialité. Une belle façon de faire vivre l'esprit de l'école Sainte-Brigide et de renforcer les liens au sein de la commune !

École Éric Tabarly



Depuis le début de l'année scolaire, les élèves d'élémentaire peuvent profiter d'une nouvelle boîte à livres, qui a été installée dans la cour.
Les ateliers vélos ont démarré à l'Ecole Eric Tabarly pour les CM1 et CM2 monolingues.
Le séjour à Brest, annulé en juin pour cause de canicule, va pouvoir avoir lieu.



Les marmouzig : la nature au quotidien



L'équipe des Marmouzig continue de faire découvrir aux enfants les richesses de la nature.
Les enfants ont pu s'occuper du potager, malgré une faible production cette année en raison de la canicule. Ils ont pris beaucoup de plaisir à observer les escargots, à manipuler la terre, à sentir différentes odeurs, notamment celles de la menthe, et surtout à jouer avec les arrosoirs ! De belles découvertes et de joyeux moments de partage étaient au rendez-vous.
Un nouveau partenariat va également se mettre en place avec Marchons Respirons, pour partir à la découverte de la forêt avec les enfants, au fil des saisons. Une belle occasion d'observer la nature, d'éveiller les sens et de profiter pleinement de l'environnement qui nous entoure.



La crèche dispose également de places disponibles le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 36 27 80.

Le Pays de Daoulas, un territoire test pour le livret "Raconter son enfant"



Le livret « Raconter mon enfant » est mis en place dans le cadre du schéma départemental de services aux familles. Il a été créé par un groupe de travail composé de professionnels de la petite enfance et de l'éducation nationale.
Le Pays de Daoulas est un territoire repéré pour la dynamique construite par une politique éducative. Les structures travaillent ensemble, tissent des liens et mènent des actions communes. Elles œuvrent pour le bien-être des enfants, de leurs familles et pour une continuité éducative.
Le livret favorise le partage d'informations importantes pour elles et leur(s) enfant(s) entre eux et les professionnels qui les accueillent.

Le livret permet aux parents de :
– Faciliter l'accueil des enfants dans les différents lieux qu'ils fréquentent,
– Assurer la continuité entre la famille et les lieux d'accueil,
– Aider les professionnels à mieux comprendre ce qui rassure, apaise ou stimule chaque enfant,
– Favoriser des échanges de qualité autour de son développement et de son bien-être.
À chaque transition dans la vie de l'enfant (arrivée chez une assistante maternelle agrée, rentrée à l'école, accueil en ALSH …) : les parents pourront proposer au professionnel de prendre connaissance du livret « Raconter son enfant » et travailler ensemble cet accueil.
Si vous souhaitez retrouver les livrets : rendez-vous sur le site « vivre au pays de Daoulas ».

Le Loperhethon 2026 : un programme renversant !



Cette année, le Loperhethon fête sa 40e édition ! Pour ce rendez-vous anniversaire, les bénévoles préparent un programme riche en animations et en défis, placé sous le signe d'un Téléthon renversant. Les festivités débuteront dès novembre avec plusieurs rendez-vous.

Dimanche 8 novembre, place au vélo avec le Challenge Brest Port Community, un défi cycliste entre Brest et Loperhet, ouvert aux participants, bénévoles et entreprises partenaires.

Dès le 9 novembre, la chasse au trésor, organisée avec le Conseil municipal des jeunes et les commerçants de Loperhet, invitera petits et grands à partir à la découverte de la commune au fil des énigmes.
Dimanche 29 novembre, les amateurs de course à pied retrouveront la 16e édition du Trail du Loperhethon, avec trois circuits de 9, 15 et 26 km.

Le week-end du Téléthon, du 4 au 6 décembre, sera le temps fort de cette édition : crêpes, fleurs, animations place du Glanvez et au Trimaran, spectacles, musique, danses, repas et nombreuses surprises rythmeront le week-end.
Et ce n'est pas fini ! En janvier, le bain déguisé à Rostiviec et le RURban Noz Trail de Daoulas reviendront respectivement pour leur 3e édition.
Chaque animation, chaque défi et chaque geste compte : tous les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon.
Suivez l'actualité des événements sur Facebook et Instagram, ainsi que dans les supports de la mairie.
Contact : loperhethon@laposte.net

Le Pierrot-Thérèse





Durant son premier été de retour à Rostiviec, le François-Monique a sillonné la rade de Brest et ses alentours, grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association Le Pierrot-Thérèse.
Le coquillier s'est montré présent à nombre d'événements tout au long de la saison, à commencer par les Fêtes de Douarnenez en juillet dernier, pour lesquelles il a paradé aux côtés de la flotte de coquilliers du Tinduff, la Bergère de Domrémy, le Général Leclerc et le Sav'Heol.
Une belle occasion de se réunir et de faire découvrir l'histoire du François-Monique !
Le mois d'août a été marqué par la participation des bénévoles à la Fête du Maërl, pendant laquelle ils ont eu la chance de draguer le goémon rouge s'aidant du savoir-faire d'autrefois.
Le bateau s'est ensuite dirigé vers le fond de la rivière de Pont-Callec, où l'attendait une superbe fête qui a rassemblé près de trente vieux gréements.
L'équipage a débarqué son goémon, transporté à la charrette jusqu'à une parcelle agricole, avant de se réunir au bord de l'eau pour une magnifique soirée sous le signe de la voile traditionnelle.
Le François-Monique s'est mobilisé en septembre pour le Fest Ar Mor au Tinduff, journée pendant laquelle ses voiles rouges ont défilé pour les élèves de l'école Diwan de Plougastel et leurs familles.
Le Loperhethon a permis au bateau de terminer sa saison sur un événement caritatif pour lequel l'association, accompagnée par l'animation du Bagad de Landerneau, a tenu une buvette dont l'ensemble des bénéfices seront reversés à l'AMF Téléthon.
Le Pierrot-Thérèse remercie l'ensemble de ses bénévoles pour leur implication tout au long de la saison, et prépare désormais la période d'hivernage, propice aux réparations de la flotte de l'association.
Le François-Monique de retour en rade de Brest, une belle occasion de faire rayonner le patrimoine maritime historique de Rostiviec !

Focus assos · *Taol lagad war ar c'hevredigezhioù*

Vendanges précoces

Depuis la plantation en 2018, chaque année, des attaques externes (oiseaux, frelons, aléas climatiques, maladies, …) ont compromis la récolte et nous ont contraint à vendanger rapidement, sans attendre la maturité optimale des raisins.
Souvenons-nous ! En 2024, ce sont les frelons asiatiques qui ont largement apprécié nos précieuses baies et nous avons dû vendanger le 15 octobre avec un raisin à peine mature.
Cette année, malgré une attaque d'oïdium, la récolte s'est faite le 12 septembre, avec de beaux raisins dorés, bien mûrs, et la perspective d'un vin de qualité. Près de 200 litres de moût (jus de raisin non fermenté) ont été mis en cuve avec un potentiel de 12°.



Si la fermentation et l'élevage se font assez rapidement, nous pourrons offrir ce nectar en dégustation à l'occasion du Loperhethon, place du Glanvez, le 3 décembre, et à l'apéritif du repas vigneron de la Saint-Vincent au Trimaran le 23 janvier 2027.

Un peu de notre histoire · *Un diverrañ eus hon istor*

Des évènements notables aux 19e et 20e siècles

En 1867, le train « vient » à Loperhet :

Le tracé définitif est arrêté le 3 août 1853. Les travaux et l'exploitation de cette ligne sont confiés à la Compagnie de Chemins de Fer de l'Ouest. Au même moment un projet de construction d'une voie ferrée entre Nantes et Quimper est retenu, avec un prolongement vers Landerneau.



Cette ligne, inaugurée le 16 décembre 1867 sera à la charge de la Compagnie de Paris à Orléans. La gare fut très active entre les deux guerres.
La première locomotive reçue fut une curieuse machine à chaudière verticale, construite par Léon Bollée au Mans.



Toutes les autres machines livrées seront des CARPET (constructeur français) adaptées aux voies étroites.

En 1904, l'école privée des filles est laïcisée :
En 1873, la commune de Loperhet avait contracté un emprunt de 3 000 francs pour la construction d'une école des filles (Délibération du Conseil Général du Finistère en 1873).
Le journal « Ouest éclair » du 20 août 1904, annonce la laïcisation de l'école des filles de Loperhet.



FINISTERE

Laïcisation d'écoles

M. le préfet du Finistère vient de prononcer la laïcisation de l'école maternelle de Quimperlé et des écoles de filles de Kersaint, Plabennec, Loperhet, l'Ile de Sein, Langolan, Meilars, Nizon, Locronan, Lanmeur, Le Juch, Trégunc, Bénodet, Pleyben et Nevez.

En 1906, la querelle des inventaires et les incidents à Loperhet :
L'application de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 prévoyant l'inventaire des biens de l'église provoque de vives manifestations à Plougastel-Daoulas et dans les communes voisines.
« A Loperhet le tocsin sonne pour rassembler les habitants de la commune.
Le commissaire Daligand accompagné de ses serruriers sont hués. L'abbé Le Meur refuse d'ouvrir la porte de l'église ; comme elle est solidement barricadée de l'intérieur, il faut avoir recours aux sapeurs du génie qui, à grands coups de hache, brisent l'obstacle ».
Le premier soldat qui pénètre dans l'église est reçu à coups de chaises par les paroissiens massés à l'intérieur. Les fidèles se tiennent devant le tabernacle en faisant un rempart de leur corps. Pendant que les fidèles continuent à chanter M. Daligand, commissaire, en profite pour établir l'inventaire des objets servant au culte.» (Extraits du Journal des débats).

Prochain trimestre, la suite de l'histoire de la commune : Loperhet dans la tourmente de la grande guerre. *Jean-Yves Gallic*

Tribune des groupes d'élus

Les élus du groupe "Loperhet, je choisis"

Le respect de la démocratie, au service de Loperhet

Une élection municipale est un moment important de la vie démocratique. Elle permet aux habitants de choisir une équipe, un projet et une orientation pour leur commune. L'équipe majoritaire élue a débuté la mise en œuvre de ses engagements pris et travaille au service de l'intérêt général.

Les commissions sont les lieux où s'expriment les points de vue avec des propositions débattues. Le conseil municipal est le lieu où les décisions sont prises dans le respect des règles démocratiques. La diversité des opinions est légitime et peut enrichir la réflexion collective, dès lors que chacun dispose de la possibilité de s'exprimer dans un cadre respectueux et constructif.

La majorité municipale a reçu des électeurs la responsabilité de conduire son projet. Elle doit pouvoir assumer cette mission, faire des choix et rendre compte de son action. La minorité, quant à elle, joue pleinement son rôle en participant aux débats, en formulant des propositions et en exerçant sa vigilance sur les décisions prises. Ces rôles sont différents, mais ils ont tous leur place dans la vie démocratique locale.

Au-delà des sensibilités et des parcours de chacun, nous partageons une même responsabilité : agir dans l'intérêt de Loperhet et de ses habitants. Cela exige de l'écoute, du respect mutuel, de la clarté dans les rôles et la volonté de faire primer l'intérêt collectif sur les considérations personnelles.

La démocratie locale vit de la diversité des opinions, mais elle repose aussi sur le respect du choix des électeurs et des responsabilités qui en découlent. C'est dans cet esprit que nous souhaitons poursuivre notre engagement pour Loperhet.

Les élus du groupe "Paroles de citoyens"

Ensemble, cultivons la solidarité et le partage

Aujourd'hui, le constat est saisissant : notre système social se fragilise et l'environnement se dégrade. Face à ces incertitudes, c'est à l'échelle locale que nous devons réinventer nos solidarités. À Loperhet, l'entraide et le partage doivent guider chacune de nos actions.

Tendre la main à un voisin, faire vivre le débat citoyen et soutenir les dynamiques locales ainsi que tous les agents de notre commune : voilà ce qui fait la force d'un territoire fraternel. En tant qu'élus, nous restons convaincus que l'écoute, le partage et l'engagement citoyen sont nos meilleurs atouts pour l'avenir.

C'est dans cet esprit qu'une association citoyenne et participative a vu le jour sur notre commune, nommée sobrement « Loperhet en Commun ».

Si nous, élus de Paroles de Citoyens, avons participé avec enthousiasme à sa fondation, cette structure n'est en rien un comité de soutien à notre liste politique. Loperhet en Commun est un espace ouvert à toutes et tous, dédié à la promotion de la pensée citoyenne et de la démocratie participative. Son ambition est de rassembler les habitants autour de l'intérêt général et de faire vivre l'intelligence collective pour construire, ensemble, des solutions concrètes pour notre belle commune.

Décidez de Votre Avenir ! Dibabit Ho Hent !

Dates à retenir · Dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ



- Samedi 14 novembre 2026 : Bal Country - 20h00 au Trimaran
- Samedi 21 novembre 2026 : plantation arbres de naissance à 10h au Parc Lanneguic (rue Pierre Jakez Helias)
- Samedis 14 et 28 novembre 2026 : geste de premiers secours (alerter, masser, défibriller) - inscriptions obligatoires
- Dimanche 29 novembre 2026 : repas convivialité des aînés à 12h au Trimaran
- Samedi 19 décembre 2026 : spectacle des enfants au Trimaran et feu d'artifice au Stade Eugène Cariou
- Samedi 9 janvier 2027 : voeux de la municipalité à 10h30 au Trimaran
- Lundi 18 janvier 2027 : Début atelier + de 60 ans "Bouger, mémoriser". Inscriptions obligatoires
- Mardi 26 janvier 2027 : Le MarSOINS "Alimentation, si on parlait" et "accident cardiovasculaire". Place du Glanvez